



# RÉSEAU DE CHALEUR URBAINE

- Lettre des élus -



Date de mise en ligne : vendredi 17 février 2017

Copyright © Elus communistes et apparentés de Vénissieux - Tous droits

réservés

**Le réseau de chaleur urbain de Vénissieux constitue un pan important de l'histoire de la Ville.**

**Il répond, depuis plus de 40 ans, à une volonté des équipes municipales successives, de proposer aux 12 000 équivalents logements, une solution avantageuse au niveau financier et environnemental afin de réduire les coûts énergétiques pour tous les Vénissiens, développer l'utilisation d'énergies renouvelables et sortir de la dépendance du fioul, respecter l'environnement.**

Avec le lancement de la seconde chaufferie biomasse en 2016 nous avons fait passer de 50 à 58% le poids des énergies renouvelables, avec une diminution de 40% du taux des émissions de CO2.

Une baisse de la facture de chauffage de 6 %, est attendue, en plus de celle de 10 % effectuée en 2015.

Le Comité de Transparence et de Surveillance du Réseau de Chaleur créé il y a maintenant 16 ans, répond aux exigences de la Ville de sensibiliser les usagers et abonnés sur les enjeux du chauffage urbain, donner une information transparente sur son exploitation, être force de réflexions et de propositions.

Après le trophée des maires du Rhône et de la Métropole, le label éco réseau de chaleur, la Ville, a été récompensé par le label Cit'ergie pour la maîtrise de ce service public.

Depuis le 1er janvier 2017, la Métropole a repris la compétence réseau de chaleur, malgré notre proposition de poursuivre la convention de délégation de gestion. Vénissieux n'est désormais plus en charge du réseau mais serait associée, à notre demande, au suivi de la délégation de service public, et co-organiserait les comités des abonnés /usagers.

Dans un contexte de crise économique, nous continuerons de défendre un grand réseau de chaleur public, social et de qualité.